



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Session d'Abou Dhabi de la Conférence parlementaire sur l'OMC

25 février 2024

Genève/Bruxelles, le 8 décembre 2023

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'édition 2024 de la *Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce* (OMC) se tiendra le 25 février 2024 au Centre national des expositions d'Abou Dhabi (ADNEC), aux Émirats arabes unis, en marge de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13, 26-29 février 2024). Elle s'appuiera sur les résultats encourageants de la précédente Conférence ministérielle (CM12). En outre, elle sera précédée d'une réunion préparatoire du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC, qui aura lieu à huis clos le 24 février 2024.

Établie en 2002, la Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire (UIP) et du Parlement européen. Faisant office de mécanisme permanent de contrôle parlementaire de l'OMC, elle vise à donner une dimension parlementaire à l'OMC et contribue à renforcer la transparence du système commercial mondial. Les parlements jouent un rôle essentiel dans la ratification d'accords clés de l'OMC et participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques commerciales stratégiques, comme nous avons pu le constater pendant la pandémie de COVID-19.

Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à envoyer une délégation respectueuse de l'équilibre entre les sexes, composée de quatre membres, à cette Conférence parlementaire, qui est organisée en étroite collaboration avec le Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis. La Conférence est destinée aux législateurs qui participent à des activités parlementaires liées au commerce international, à la finance et au développement. Elle leur donnera l'occasion d'obtenir des informations de première main sur les progrès réalisés depuis la CM12, d'interagir avec les négociateurs gouvernementaux et les fonctionnaires de l'OMC, d'échanger des points de vue et des expériences avec des collègues d'autres parlements, et de dégager des pistes pour l'action parlementaire aux niveaux national et international.

Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour provisoire annoté et la note d'information pratique de la Conférence. Ces documents sont également disponibles sur les sites web de l'UIP et du Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis. Veuillez noter que l'inscription en ligne à la Conférence sera disponible sur la page web de l'événement du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 9 février 2024.

En règle générale, les participants à la Conférence parlementaire sont censés se rendre à Abou Dhabi en tant que membres des délégations nationales officielles à la Conférence ministérielle sur l'OMC. Cela leur permettra en effet d'être automatiquement accrédités pour la Conférence ministérielle et de recevoir des badges d'identification leur donnant un accès illimité à l'ADNEC, où se dérouleront la CM13 et la Conférence parlementaire.

Nous espérons vivement que votre parlement participera à la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC à Abou Dhabi.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Tulia Ackson
Présidente de
l'Union interparlementaire

Roberta Metsola
Président du
Parlement européen

Saqr Ghobash
Président du Conseil national de la
Fédération des Émirats arabes unis